Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **57 (1906)**

Heft 10

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Communications.

Dommages causés aux forêts.

A propos des épicéas „mortaisés“ par les pics noirs.

Chacun connaît les épicéas du Jura dans lesquels les pics noirs (Picus martius) ont fait des trous tantôt coniques, tantôt en forme de mortaises. Ces dernières ont ordinairement la forme d'un parallélipipède trapézoïdal, mesurant parfois jusqu'à 40 cm de long, 10 de large et 20 de profond dans les gros épicéas.

Ces trous sont forés par les pics noirs, dans les épicéas attaqués par les grandes fourmis ligneuses et accidentellement dans les sains.*

Y a-t-il opportunité à exploiter de suite les épicéas ainsi travaillés par les pics noirs? Je ne le crois pas, et recommande même de les conserver pendant quelques années, et ceci pour les raisons suivantes.

1° Les épicéas „mortaisés“ par les pics noirs peuvent vivre de longues années avant de sécher ou d'être renversés et cassés par les vents et les neiges; ils ne sont pas attaqués par les bostriches et dépérissent graduellement. J'ai connu, dans la forêt cantonale des Etroits, rière Ste-Croix, à l'altitude de 1150 m, un vieil épicéa „mortaisé“ qui a vécu pendant plus de 20 ans. M. Curchod-Verdeil, alors inspecteur forestier de l'arrondissement, l'avait intentionnellement conservé lors d'un martelage en 1879. Malheureusement, cet arbre fût déraciné en 1899, ce qui m'empêcha d'achever mes observations. Dans les épicéas „mortaisés“ habités par les fourmis et atteints par la pourriture rouge des racines, les différents trous faits par les pics permettent à l'air de circuler, ce qui parait entraver la propagation des myceliums des champignons parasitaires. L'acide formique répandu par les fourmis serait-il suffisant pour détruire ces myceliums?

2° L'épicéa attaqué par les fourmis étant exploité, les fourmis quitteront l'arbre abattu pour s'installer dans la tige d'un autre épicéa, aussi atteint par la pourriture, et à défaut dans un arbre sain, ainsi que cela est reconnu par Judeich et Nitsche (page 718).

3° Le pic fait toujours plusieurs trous les uns au-dessus des autres (jusqu'à 4 m au-dessus du sol), afin d'attraper plus sûrement les fourmis qui se promènent dans leurs galeries, agrandissant ces trous, si cela est nécessaire, jusqu'à complète disparition des fourmis. Ce travail peut durer 2 à 3 ans.

4° Si, par la suite, la pourriture fait des progrès, ces trous sont modifiés par d'autres pics et oiseaux pour y nicher ou trouver un abri contre les animaux nuisibles et les frimas.

---

* En 1894, j'ai remarqué un épicéa „roulé“ fraîchement perforé par le pic. Celui-ci s'étant aperçu que l'arbre n'était pas habité par les fourmis, n'avait pas agrandi l'„entonnoir“.

Ces lignes ont pour but d'engager non seulement les forestiers, mais d'autres aussi, à conserver ici et là quelques arbres travaillés par les pics, donnant ainsi l'occasion aux promeneurs de poursuivre les observations précitées.

* * *

Deux casseurs de flèches des sapins blancs.

Dans le Journal forestier suisse de 1905, page 107, M. le professeur Decoppet, mentionnant les dégâts forestiers causés par l'écureuil, lui attribue le méfait de couper la flèche des jeunes sapins blancs de 1 à 4 m de haut. Sans vouloir mettre en doute les observations de MM. les inspecteurs forestiers Evéquoz et Müller, M. Decoppet ne ne croit cependant pas la question résolue d'une façon définitive et demandent que les lecteurs veuillent bien, de leur côté, faire aussi des observations.

Je puis donner connaissance de deux observations faites l'hiver dernier.

1° Dans la propriété de Vuavre, appartenant à la commune de Rances, à l'altitude de 500 m, composée de chênes et sapins blancs, le garde-forestier Alfred Randin a remarqué que, lorsque les cîmes sont gelées, le pic vert (picus viridis) se fixe à la flèche des sapins blancs hauts de 3 à 5 m, cassant facilement celle-ci avec son bec. La prenant entre ses pattes, tout en restant dans la même position, il en mange les bourgeons et passe ensuite à une autre tige. Sur une flèche que je viens de cueillir, on remarque encore très bien, en dessous de la cassure, la partie serrée par le bec. (La cassure est complètement recouverte de résine.)

2° Dans la forêt du Soquêtre, rière Ste-Croix, composée d'épicéas et de sapins blancs, à l'altitude de 1150 m, le garde-forestier Jeanmonod a remarqué, alors que les jeunes bois étaient aussi gelés, un bec-croisé rompant la flèche des jeunes sapins pour en manger les bourgeons.

D'après les descriptions faites, il s'agirait bien du pic vert et d'un bec-croisé, probablement le bec-croisé ordinaire.

Quel oiseau pourrait encore être accusé de casser les flèches des sapins blancs ?

Montcherand, août 1906.

M. Moreillon, inspecteur forestier.

Un emploi des pommes de terre en pépinière.

Le hasard parfois fait bien les choses. Nous l'avons épouvé, cet été, à la pépinière cantonale de la Joux Verte (1290 m d'altitude), en ce qui concerne la réussite d'un carreau de repiquages d'épicéa.

Disons que, tournée en plein midi et en forte pente, cette pépinière souffre de la sécheresse quand elle se fait sentir longtemps, comme ce fut le cas cet été. Or, tandis que, pour cette raison, presque tous les repiquages du printemps dernier ont eu un déchet assez élevé, seul un carreau y a échappé comme par miracle. Là, grâce à l'abri donné par des tiges de pommes de terre, tous les plants répondent encore à l'appel et on ne saurait les désirer plus beaux.

Pour quelle raison, ces pommes de terre se trouvaient-elles là si à propos? Simple effet d'un curieux hasard. Le carreau qui nous occupe avait, en 1905, été abandonné à l'équipe d'ouvriers qui y avait planté des pommes de terre. Quand, à l'automne, vint le moment de l'arrachage par un octobre maussade, le sol était recouvert déjà de neige. La récolte ne put se faire complètement; nombre des précieux tubercules restèrent dans le sol. Au printemps donc, ceux-ci germèrent assez abondamment et c'est ainsi que les épicéas repiqués en 1906, à cet endroit, purent jouir durant l'été d'un ombrage aussi précieux qu'inespéré. La plante forestière et celle à Parmentier firent le meilleur ménage du monde. Passées les grandes chaleurs caniculaires, nous fîmes couper les tiges de la pomme de terre et l'on ne saurait croire combien cet abri avait porté chance aux brins; ils sont superbes. La perte subie par nos ouvriers (pas bien grave, heureusement) avait donc été compensée par un avantage certain pour l'Etat. Le malheur des uns fait le bonheur des autres; ainsi en va-t-il souvent par le monde.

Si nous avons relaté ici cette petite expérience, c'est dans l'espoir qu'elle pourra, à l'occasion, être mise à profit par quelque collègue qui aurait peine à défendre ses repiquages contre la sécheresse; le cas n'est pas si rare. Il vaudrait la peine semble-t-il, d'essager à nouveau l'application d'un remède aussi simple et économique. *H. Badoux.*

Chronique forestière.

Confédération.

Ecole polytechnique fédérale, division des forêts. Voici le nom des étudiants ayant subi avec succès *l'examen professionnel* scientifique de l'Ecole forestière.

MM. Darbelley, Jules, Martigny, certificat de capacité avec diplôme.
Graf, Frédéric, Rebstein, St-Gall, „ „ „ „ „
Knuchel, Hermann, Tscheppach, Soleure, certificat de cap. avec dipl.
Marcuard, Daniel, Berne, certificat de capacité avec diplôme.
Morel, Julien, Vevey, Vaud, „ „ „ „ „
Acker, Charles, Zürich, certificat de capacité.
Bachmann, Alfred, Wollerau, Schwyz, certificat de capacité.
Deschwanden, Arnold, Kerns, Obwalden, „ „ „